

Lisses, le 28 mai 2024

Chères Lissoises, chers Lissois,

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

En tant que 1^{er} Adjoint au Maire et actuellement chargé de l'intérim, je souhaite vous informer des récentes actions entreprises par Monsieur le Maire avant son hospitalisation.

Monsieur le Maire était en négociation avancée avec le cabinet de Madame la Préfète de l'Essonne et les forains pour renforcer les mesures de sécurité en accord avec le plan Vigipirate niveau « Urgence attentat ». Conscient de l'importance de la fête foraine pour une grande partie des habitants, il tenait à ce qu'elle puisse se dérouler dans des conditions optimales de sécurité. Contrairement au vide-greniers dont le périmètre, trop large et trop ouvert, ne permet pas d'assurer une sécurité suffisante, le site de la fête foraine sera mieux sécurisé pour garantir la protection de tous ceux qui viendront s'y amuser.

Les efforts portés par Monsieur le Maire pour que cette manifestation soit un moment festif, en toute sécurité, ont fini par aboutir : la Préfecture s'étant engagée par écrit. La Municipalité tient à vous assurer que cette fête foraine, un événement phare de notre commune, aura bien lieu les 7, 8 et 9 juin prochains. Elle comprend le désir des jeunes, des parents avec leurs enfants et de l'ensemble des Lissois, de partager des instants de joie en toute sérénité.

L'équipe municipale reste toujours à l'écoute de vos remarques et de vos suggestions. Elle est déterminée à garantir que chaque événement se déroule dans les meilleures conditions possibles.

L'ensemble des élus vous remercie pour votre compréhension et votre soutien continu.

Très sincèrement
L'équipe municipale

Jean-Marc Morin



1^{er} Adjoint au Maire